

ALCOOL & DROIT

LES FORMATIONS

LES ESSENTIELS DU DROIT DES MARQUES

LE PROGRAMME

1ère partie

Eléments de contexte

2ème partie

La création d'une marque et la vie après la création

- Que peut-on protéger au titre du droit des marques ?
- Comment faire vivre une marque ?
- La déchéance et l'épuisement de la marque
- Les recherches d'antériorité et la surveillance post enregistrement

3ème partie

Comment enregistrer une marque ?

- La marque française
- La marque internationale
- La marque de l'union européenne

4ème partie

Comment défendre une marque ?

- La contrefaçon
- La concurrence déloyale
- Faire vivre la marque

Cas pratique

EN PRATIQUE

A qui est destinée la formation ?

Activité de l'entreprise : producteurs de boissons alcoolisées, distributeurs, agences, supports

Fonctions : Direction générale, Direction du marketing, Direction juridique, Community managers

Combien dure la formation ?

Une demi-journée de 9h à 13h ou 14h à 18h, en présentiel ou en visio

Combien coûte la formation ?

Sur devis, le prix comprenant la rédaction du support, l'animation de la demi-journée, la remise du support en PDF et PPT sur clé USB, les droits non exclusifs d'utilisation du support, les frais de déplacement pour la formation en présentiel

OLIVIER POULET

Avocat au barreau de Rennes

11 rue Kerautret Botmel 35000 Rennes

Tel.02.96.30.83.77 Port.06.81.56.19.18 opoulet.avocat@opoulet.fr

Siret : 42358055400040 TVA Intracom : FR61423580554

Enregistré comme prestataire de formation auprès du préfet de Région de Bretagne sous le n°53 350863935